



- Ateliers pays -

Termes de références des ateliers pays préparatoires de Désertif'actions 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition

D'A 22 : un processus de longue haleine dans un contexte changeant

Le contexte en quelques mots

Pour lutter contre la dégradation des sols et des terres, les émissions de Gaz à Effet de Serre et l'insécurité alimentaire, une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et inclusifs s'impose. L'utilisation des ressources de manière plus efficace et la production de manière plus équitable en sont les principaux enjeux. Dans ce contexte l'agroécologie offre une approche intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Elle cherche à optimiser les interactions entre les sols, les plantes, les animaux, les humains et l'environnement global tout en prenant en considération les aspects sociaux qui doivent être abordés pour un système alimentaire durable et équitable.

Mais si l'agroécologie est un concept qui dans un passé récent a gagné en notoriété dans les dialogues politiques et institutionnels, le discours tarde encore à se traduire massivement en actions concrètes. En effet, les budgets des politiques agricoles continuent à favoriser davantage une agriculture conventionnelle et industrielle, alors que les effets néfastes sur l'environnement et la santé des producteurs comme des consommateurs, ont été largement documentés. Une marge d'effort considérable se présente donc pour laquelle il est encore nécessaire de mobiliser et d'accélérer la décision politique en faveur de l'action.

Désertif'actions 2022 se donne pour ambition de mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par la société civile et la recherche.



Un processus collaboratif de construction du plaidoyer

Cette cinquième édition de Désertif'actions se déroulera sur l'ensemble de l'année 2022 suivant un processus en trois phases, et se concluant par le Sommet international à Montpellier (France) en fin d'année. Cette formule ambitieuse de recueillir les points de vue et contribution du plus grand nombre d'acteurs, et de constituer une base participative légitime pour peser sur la décision publique de mise en œuvre de l'agroécologie.

Phase 1 : janvier - avril 2022 dans autant de pays que possible sur une base volontaire

⇒ **Préparation d'un plaidoyer commun de la société civile internationale sur les liens Terre, Biodiversité et Climat autour de l'Agroécologie**

- Un questionnaire en ligne préalable pour recueillir de premiers argumentaires généraux permettant un premier cadrage de la dynamique de plaidoyer grâce à la participation d'une grande diversité d'acteurs
- Des ateliers pays préparatoires pour permettre des productions collaboratives nationales et de faire remonter les préoccupations spécifiques aux différents pays engagés dans la démarche D'a 22.
- Un webinaire international pour partager les informations reçues et les consolider afin d'en dégager les sujets prioritaires et les argumentaires majeurs à porter lors de la COP 15 de la CNULCD en mai 2022 en Côte d'Ivoire

- ⇒ **Résultat attendu** : vérifier que l'agroécologie est bien un outil qui permet de répondre à un certain nombre d'enjeux traités au sein de la CNULCD, mais aussi dans d'autres cadres politiques nationaux et internationaux.



Les argumentaires produits, à travers le questionnaire en ligne, les ateliers pays et le webinaire international seront consignés dans un recueil des positions de la société civile sur l'agroécologie comme solution pour le développement durable. Ce recueil sera diffusé largement et remobilisable par les organisations participant à la dynamique Désertif'actions.

Phase 2 : mai 2022 en Cote d'Ivoire lors de la COP15 de l'UNCCD

⇒ **Le plaidoyer commun est porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15 de la CNULCD en République de Côte d'Ivoire afin de peser sur la prise de décision en faveur de la mise en œuvre de l'agroécologie.**

- Une participation structurée de la société civile à la COP15, autour de messages communs, en collaboration étroite avec les réseaux existants et le panel des OSC, pour investir tous les espaces de dialogue et de négociations de la COP (sessions de dialogue ouvert, plénières, débats de haut-niveau, journées thématiques et événements parallèles)

- ⇒ **Résultat attendu** : inciter les États, à travers la CNULCD, à adopter et soutenir l'agroécologie comme solution face aux menaces pesant sur les terres et aux enjeux qui y sont liés.



Phase 3 : octobre 2022 à Montpellier (France) le Sommet International Désertif'actions

⇒ **Un rendez-vous multi-acteurs ouvert sur le monde, permettant à la société civile internationale de se rencontrer et d'approfondir son plaidoyer.**

- Tenue du sommet international Désertif'actions 2022 durant plusieurs jours pour restituer les décisions prises par la COP, analyser les avancées réalisées (effets des phases 1 et 2), favoriser l'échange de point de vue à ce sujet. Les 300 participants et participantes attendus prépareront une feuille de route à l'intention des décideurs pour la mise en œuvre des politiques de développement pour les années à venir
- ⇒ **Résultat attendu** : à la suite du plaidoyer construit et porté lors des phases 1 et 2, enclencher un mouvement de la société civile internationale pour placer l'agroécologie au cœur de la mise en œuvre des politiques environnementales et de développement.



Les travaux du Sommet, clôturant la dynamique Désertif'actions 2022 seront consignés dans une feuille de route à destination de la CNULCD et des pays parties-prenantes de cette Convention pour les guider dans la mise en œuvre des décisions prises lors de la COP.

Désertif'actions 2022 : Termes de référence des ateliers pays de la phase 1

Le CARI propose à ses partenaires et aux organisations de la société civile investies dans la gestion durable des terres et la promotion de l'agroécologie de se concerter et d'élaborer des positions communes en amont de la 15^{ème} Conférence des Parties de la Convention Désertification prévues en mai 2022.

Dates : les ateliers pays devront se tenir au cours du premier trimestre 2022 (janvier-mars 2022).

Objectifs des ateliers pays

Ces ateliers pays devront permettre l'élaboration de positions et de recommandations partagées de la part de la société civile de différents pays et de leurs partenaires.

Cela permettra de :

- **Favoriser les échanges** entre les acteurs de la société civile sur ces enjeux.
- **Donner la parole** au plus grand nombre d'acteurs, dont les collectivités locales, leur permettant de participer, de s'exprimer et d'être pris en compte dans une dynamique de plaidoyer international.
- **Constituer un fond argumenté** sur l'agroécologie et la lutte contre la désertification, qui tienne compte des spécificités nationales, et qui sera mutualisé lors du webinaire international, pour être porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15, puis approfondi lors du Sommet international D'a 22.



Enjeux liés à la dégradation des terres et débattus au sein de la CNULCD

8 thèmes recouvrant des enjeux majeurs et cadres politiques ont été identifiés et priorisés comme portes d'entrées pour le plaidoyer. Ils sont constitutifs d'un ensemble de préoccupations discutées aussi bien dans les pays qu'à l'international.

Le CARI propose que la dynamique Désertif'actions permettent de mettre en évidence en quoi l'agroécologie apporte des solutions pour y répondre :

Thématique de travail	Questions à traiter lors des ateliers nationaux D'a22
Les sécheresses se caractérisent par un manque d'eau important durant une période, ayant un impact sur la végétation, la vie animale et humaine. Elles constituent une menace majeure pour toutes les régions du monde. La COP15 poursuivra l'examen des mesures prises pour faire face aux sécheresses.	Comment l'agroécologie peut-elle réduire les effets de la sécheresse sur les populations et les écosystèmes ?
La biodiversité décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et cela constitue une menace pour l'avenir des écosystèmes et de l'humanité. La dégradation des terres est l'un des facteurs de l'érosion de la biodiversité.	Dans quelle mesure l'agroécologie peut-elle être considérée comme solution pertinente face à la perte de diversité biologique ?
La sécurité alimentaire constitue l'un des objectifs du développement durable, dont l'atteinte à l'horizon 2030 est loin d'être acquise. La mise en place de systèmes alimentaires durables est une urgence à plus d'un titre.	De quelles manières l'agroécologie peut-elle répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation ?
Les changements climatiques sont au cœur des préoccupations mondiales et la communauté internationale fait face au double défi de l'atténuation et de l'adaptation.	De quelle manière l'agroécologie peut-elle s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national en matière de changements climatiques ?
La restauration des écosystèmes fait l'objet d'une Décennie des Nations Unies (2021-2030), il s'agit d'un appel mondial à restaurer les forêts, les zones humides, les zones arides et les autres écosystèmes naturels, qui sont essentiels au développement durable, à la diminution de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être humain.	De quelle manière l'agroécologie contribue-t-elle à la régénération des écosystèmes dégradés et à la conservation des écosystèmes encore intacts ?
L'approche « santé globale » (One Health) veut mettre en évidence l'interconnexion entre l'humanité, les animaux, les plantes et leur environnement. Elle reconnaît que la résilience et le bien-être de l'humanité dépend de la santé de la nature.	De quelles manières l'agroécologie s'inscrit-elle dans l'approche One Health et apporte-t-elle des réponses aux enjeux globaux de santé humaine, animale et environnementale ?
La Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) est la cible 15.3 de l'ODD 15 sur la vie terrestre. La CNULCD guide les états pour atteindre la NDT avec la mise en œuvre d'actions visant à éviter, réduire et inverser la dégradation des terres.	Dans quelle mesure l'agroécologie peut-elle fournir des solutions pertinentes à intégrer dans les projets d'atteinte de la neutralité en permettant d'éviter, de réduire ou d'inverser la dégradation des terres ?



L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (GMV) est un cadre politique, stratégique et opérationnel panafricain, visant à lutter contre la désertification, l'érosion de la biodiversité et les effets dans changements climatiques dans 11 pays du Sahel, tout en mettant en place les conditions d'un développement humain durable.

De quelle manière l'appui aux transitions agroécologique peut contribuer à l'atteinte des objectifs de restauration de terres, de stockage de carbone et de création d'emploi de la Grande Muraille Verte ?



Une note de présentation et de cadrage sur chacun de ces 8 thèmes est disponible [en ligne](#)¹.

Guide pour l'animation des ateliers pays

Dans chacun des ateliers pays, les organisations choisiront parmi les 8 thèmes proposés ceux qui paraissent les plus pertinents et urgents à traiter. Il est possible de choisir de travailler sur un ou plusieurs thèmes en fonction du format de l'atelier.

Pour que les résultats des ateliers pays puissent être mis en commun et consolidés afin d'élaborer un argumentaire collectif international, le CARI propose un guide d'animation autour de questions à traiter dans chaque atelier.

1. Comment définiriez-vous dans votre pays les éléments de contexte autour de l'agroécologie en zone aride et sèche et du ou des grands thèmes choisis ?

- Décrire les spécificités de l'agroécologie dans le pays,
- Décrire la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)
- Contextualiser le ou les thèmes choisis parmi les 8 thèmes : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

2. Quelles sont les solutions qui existent dans votre pays permettant d'illustrer le fait que l'agroécologie peut être une solution pertinente dans le cadre du thème traité ?

- Pour chaque thème traité, recueillir et décrire des illustrations à travers des pratiques, des projets, des initiatives portés par les organisations qui prennent part aux ateliers
- Sur la base de la contextualisation du problème, et des illustrations : rédiger des argumentaires illustrés, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.



Exemple de message argumentaire : les pratiques agroécologiques de diversification des ressources génétiques (espèces et variétés) permettent d'atténuer les effets de la sécheresse (résistances au stress hydrique, différentes saisonnalités...)

¹ <https://www.cariassociation.org/Publications/Notes-explicatives-sur-les-8-themes-de-Desertif-actions-2022>



3. Quels messages de plaidoyer vous paraissent prioritaires à porter, pour quelle cibles, et avec quel objectif de changement ?

- Identifiez collectivement les cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des états, d'institutions, du secteur privé, etc.
- Pour chaque cible, formuler les messages de plaidoyer prioritaires à porter.

Livrables des ateliers

Afin de mutualiser l'ensemble des éléments produits dans les pays, nous attendons un rapport dont un exemple de format² est disponible en annexe. Ce rapport doit nous parvenir au plus tard le 31 mars 2021 pour être intégré dans la préparation du webinaire international qui se tiendra en avril.

Le rapport doit en outre inclure une liste des participants (dont leurs structures et contacts) afin de pouvoir valoriser la diversité des acteurs ayant pris part à la dynamique Désertif'actions 2022, et de les tenir informés des étapes suivantes.

Recommandations concernant l'organisation

- Les ateliers préparatoires sont à destination de la société civile (associations, collectivités locales, organisations communautaires de base, chercheurs, etc.), et les positions et recommandations seront portées par la société civile. La participation de scientifiques, institutionnels ou de représentants politiques est néanmoins hautement recommandée pour enrichir un dialogue multi-acteurs, et initier un plaidoyer au niveau national. Il faut donc chercher à constituer un panel de participants pertinent au regard des résultats que l'on cherche à produire.
- Les ateliers préparatoires ont pour objectif de permettre la production d'éléments de position et de recommandations. Il faut donc éviter d'organiser ces ateliers sous forme de conférence où le public serait uniquement tenu informé de grands concepts. Il faut privilégier un agenda de travaux en sous-groupes, avec des méthodes d'animations appropriées afin de permettre l'expression du plus grand nombre et sa captation.
- Les ateliers préparatoires peuvent durer une journée ou plus, en fonction des moyens dont vous disposez dans vos structures ou projets. En cas d'absence de moyens, vous pouvez aussi imaginer une session de 2 ou 3 heures dans le cadre d'une autre activité que vous organisez. Dans ce cas précis, privilégiez le choix d'un thème à traiter en profondeur, plutôt que de vouloir traiter trop de thèmes différents sans les approfondir.

² <https://www.cariassociation.org/Publications/Rapportage-des-ateliers-pays-Desertif-action-2022>



Appui de la coordination de Désertif'actions 2022

Le CARI coordonne la dynamique Désertif'actions 2022. A ce titre le CARI s'assure de la mutualisation des résultats de toutes les activités organisées dans le cadre de cette dynamique. Si vous organisez un atelier national, vous devez en informer le CARI, afin que les résultats de votre concertation soient intégrés, valorisés et rendus visibles dans le processus de plaidoyer international.

- **Pour chaque pays, mettez-vous en contact avec l'ensemble des acteurs potentiellement intéressés pour organiser cet atelier pour mutualiser vos efforts.** N'hésitez pas à revenir vers le CARI si vous souhaitez être mis en contact avec des structures dans vos pays, car nous disposons des connexions avec de nombreux acteurs dans les réseaux et pays avec lesquels nous travaillons. (ReSaD, RADD0, Drynet etc).
- **Le CARI et les co-organisateur de D'a produiront une synthèse des recommandations de la société civile,** sur la base des rapports écrits qui lui seront envoyés au plus tard le 31 mars 2022. Cette synthèse sera mise en ligne et elle servira de base à la préparation du webinaire organisé en avril 2022 pour préparer activement la participation des organisations de la société civile à la COP 15.
- **Le CARI met à disposition en annexe de ce document un ensemble de fiches thématiques permettant de donner des éléments de cadrage sur chacun des thèmes à traiter.** Ce sont des éléments partiels que l'on vous recommande d'enrichir de vos propres connaissances.
- **Le CARI se tient à disposition de toute organisation qui aurait besoin d'un appui méthodologique pour l'organisation d'un atelier préparatoire.** Le CARI ne fournit en revanche aucun accompagnement financier pour l'organisation des ateliers pays.



Annexe : Format de rapportage

- Ateliers pays -

Format de rapport des ateliers pays préparatoires de Désertif'actions 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition

Informations générales

- Organismes
- Date et lieu de l'atelier
- Sources de financement (bailleurs) : *l'information sur les bailleurs permettra de leur donner une visibilité dans les rapports internationaux pour leur contribution à l'ensemble de la dynamique Désertif'actions 2022*

Contenus des travaux

A. Contexte national de l'agroécologie en zone aride et sèche

- 1.1. Description des spécificités de l'agroécologie dans le pays
- 1.2. Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)

B. Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

Reprendre les sections ci-dessous pour chaque thématique traitée dans l'atelier pays.

- 2.1. Thématique traitée :
- 2.2. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?
- 2.3. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier
- 2.4. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.



C. Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cibles, et avec quel objectif de changement ?

Avec un travail collectif d'identification des cibles de plaidoyer et des objectifs de changement, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des états, d'institutions, du secteur privé, etc.

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible

Joindre en annexes

- Agenda de l'atelier
- Liste des participants (nom, prénom, organisation, adresse mail) : *la transmission de la liste des participants et de leurs adresses mail, permettra au CARI de les tenir informés de la suite des activités de D'a22 et de leur transmettre les livrables finaux*
- Diaporamas de présentation
- Si un autre rapport d'atelier est produit vous pouvez le transmettre en annexe
- Photos de l'atelier : *privilégiez l'envoi de photos par mail directement*
- Tout autre document jugé utile...

